

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXI (1896)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1896



SÉANCE DU 7 JANVIER 1896

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r SAINT-LAGER.

La Société a reçu :

Transactions of the New-York Academy; XIV, 1894-95. — Boletin da Soc. Broteriana; XII, 2. — Proceedings of Rochester Academy, II, 3-4. — Bull. de la Soc. roy. bot. de Belgique; XXXIV, 2. — Journal of the Elisha Mitchell Society; janv.-juillet 1895. — Bull. de la Soc. fribourgeoise des sciences natur.; VI, 1890-93. — Bull. de la Soc. des études indo-chinoises, Saïgon; 1894, 2; 1895, 1. — Bull. de la Soc. des sciences natur. de l'Ouest; V, 4. — Ann. de la Soc. d'hortic. et d'hist. natur. de l'Hérault; XXVII, 5.

ADMISSIONS.

Sont reçus membres titulaires de la Société :

M. Bretin (Philippe), étudiant en pharmacie, 57, rue Franklin;

M. Nesme (Joseph), directeur de l'école communale, rue Lainerie, demeurant 53, quai Pierre-Scize.

COMMUNICATIONS.

Iconographie des végétaux par le procédé « Isographique » (ἴσος égal, γράφω j'écris) de M. JOS. MATHIEU, sur papier parcheminé gélatiné, tendu sur l'autocopiste noir.

L'idée de ce procédé a été suggérée à son auteur par l'étude de celui que M. Cusin a dû employer pour le tirage sur pierre lithographique des plantes de l'Herbier de la Flore française.

M. MATHIEU opère de la manière suivante :

Au moyen d'un pinceau trempé dans l'encre ordinaire de l'autocopiste, qui sert de mordant, on humecte d'un léger enduit une des faces de la feuille ou de la plante desséchée dont

on veut reproduire l'image, on laisse sécher une dizaine de minutes (1). On applique alors cette feuille ou cette plante ainsi préparée sur la surface humide du parchemin qui a été tendu sur le châssis autocopiste, après avoir été immergé dans l'eau pendant 15 minutes environ.

Par une pression légère de la main, on assure le contact parfait. Une trop forte pression produirait du flou et des bavures. Après 4 ou 5 minutes de contact, on enlève le sujet, qui pourra donner de nouvelles empreintes, à la condition de l'enduire chaque fois d'une légère couche de mordant; à l'aide d'une éponge douce imbibée d'eau, on enlève l'encre de mordant déposée sur la gélatine, on sèche à l'aide d'un linge fin ou d'un buvard épais. A la suite de cette opération, le contour du sujet, ainsi que ses nervures et autres parties en saillie, ont laissé une empreinte en creux dans la gélatine. Avec le rouleau à encre, on étend une couche d'encre d'imprimerie soigneusement délayée, et l'on tire sur papier comme pour toute autre reproduction par l'autocopiste.

L'encre se fixant uniquement dans les parties en creux, sur lesquelles a agi le mordant qui recouvrait la surface de l'objet à retracer, on a une reproduction fidèle de celui-ci.

M. Mathieu fait la démonstration expérimentale de son procédé. Il obtient en quelques minutes de belles images d'une Fougère, d'une tige de Rosier et de détails organiques préalablement tracés sur une feuille de papier, le tout sur une même planche.

Pour reproduire chacun de ces sujets séparément, il suffirait de cacher les autres avec une feuille de papier avant d'encre.

Le procédé décrit plus haut peut être employé par tout le monde et n'exige qu'un outillage peu embarrassant : son plus grave défaut est de ne pouvoir donner qu'un tirage restreint, 70 à 75 exemplaires environ.

(1) L'encre du végétal peut être fait plusieurs jours à l'avance. On peut donc ainsi préparer à la fois un grand nombre d'échantillons desséchés, destinés à être reproduits. Si la plante est délicate (comme, par exemple, certaines Ombellifères), il est préférable de l'enduire d'un seul coup par compression sur un morceau de drap fin ou de velours imprégné du mordant et bien étendu sur un verre épais ou une glace. Dans ce cas, la compression de la plante à enduire doit être faite à l'aide d'un rouleau en gélatine, ou d'une glace, car il faut éviter de toucher avec les doigts le mordant qui est un corrosif énergique.

M. Mathieu pense pouvoir adapter à l'Iconographie des plantes le procédé de l'autocopiste photographique, entièrement différent du précédent, mais pouvant donner un tirage bien plus considérable.

Il communiquera le résultat de ses essais.

M. le D^r Léon Blanc rappelle qu'il a présenté, l'année dernière, des reproductions assez nettes obtenues par l'exposition à la lumière de papiers sensibilisés au ferrocyanure, sur lesquels on avait appliqué des feuilles de Fougères et d'autres plantes.

Dès ce moment, M. le D^r Blanc avait émis l'idée d'employer la gélatine *sensibilisée* et le tirage de l'autocopiste photographique pour des reproductions de plantes. Cette idée a été mise à exécution, sur les indications de notre collègue, par la Photo-Revue.

Elle a donné des résultats satisfaisants consignés dans cette publication.

M. Nis. Roux distribue les plantes suivantes :

Armeria præcox Jord. — Cueillie à la Salle près Gap, 15 juillet 1895.

Astragalus incanus, Saint-Mens près Gap, 23 mai 1895.

Anemone alpina var. *myrrhidifolia*. — Pelouses au-dessus de la Rochette près Gap, 16 mai 1895.

SÉANCE DU 21 JANVIER 1896

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r SAINT-LAGER.

La Société a reçu :

Bull. de l'Herbier Boissier; IV, 1. — Bull. de la Soc. d'études scient. d'Angers; XXIV, 1894. — Bull. du Club alpin de Crimée; 1895, 7-12. — Bull. de la Soc. scient. des Basses-Alpes; XVI, 56-59. — Actes de la Soc. Linnéenne de Bordeaux; XLIX, 1895. — Bull. de la Soc. d'étude des sciences natur. de Nîmes; XXIII, 4. — Bull. de la Soc. des amis des sciences de Rochecouart; V, 5.